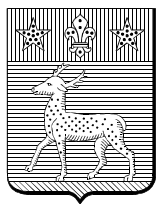


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en
session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 20/04/2017

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., FAY E.P., LESBROS JM.,
Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M. et OBRADOS A..

Absents : Mrs DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M..

Objet: modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie 04 : siège social

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le comité syndical du SDE 04 a adopté un projet de modification statutaire lors de la séance du 31 mars 2017.

Cette modification prévoit le changement de siège social du SDE 04 de l'immeuble
« La Source-Bâtiment 39 avenue du 8 Mai 1945 à DIGNE-les-BAINS –**dans les nouveaux locaux dont le SDE est propriétaire 5 rue Bad Mergentheim à 04000 DIGNE-les-BAINS.**

Il convient donc de procéder à une modification des statuts de la façon suivante :
Article 1^{er} Constitution : Le Siège social du Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence est fixé à 5 rue Bad Mergentheim – 04000 DIGNE-les-BAINS.

Le reste des statuts reste inchangé.

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter la modification de l'article 1^{er} des statuts du SDE 04 telle que proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **approuve** à la modification statutaire du SDE04 telle que demandée.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/04/2017 004-210400909-20170428-DE_2017_024-DE

